

## Template portfolio pour le diététicien spécialisé

Dans le cadre de la loi qualité ([LOI - WET \(fgov.be\)](http://loi-wet.fgov.be)) du 22 avril 2019, les professionnels des soins de santé sont tenus de tenir à jour un portfolio, de préférence sous forme électronique, contenant les informations nécessaires pour valider leurs compétences et leur expérience. Le portefeuille doit permettre au titulaire de démontrer sa compétence à fournir des services de qualité.

Le portfolio contient :

1. Les données d'identification comme les noms, prénoms, numéros de registre national et compétences linguistiques
2. Les coordonnées professionnelles
  - a. L'adresse e-mail et le numéro de téléphone
  - b. Lieu(x) de prestations de soins (y compris le nom du cabinet (de groupe) et l'adresse) et nature du lieu (cabinet multidisciplinaire, cabinet privé, organisation ou centre associé, équipe de soins, etc.)
  - c. Numéro INAMI (si d'application)

Tous les documents suivants sont considérés comme preuves :

3. Visa et agrément
4. Diplômes
5. Formation continue (joindre si possible des attestations de présence ou certificats)
6. Expertise et expérience dans le groupe d'âge du public cible (\*)
7. Dans un domaine spécifique, une méthode (d'entretien) ou une problématique (psychique)/plainte (\*)
8. Activités scientifiques (articles,...)

Le diététicien/la diététicienne doit :

- ne dispenser que des soins qu'il peut justifier de manière honnête et sincère via son portfolio
- fournir son portfolio, son CV et ses coordonnées à l'un des 11 réseaux SMEA afin de postuler pour la fonction soins diététiques spécialisés
- compléter son portfolio et l'actualiser
- déclarer qu'aucune mesure disciplinaire n'est actuellement en cours concernant son affectation en tant que diététicien/diététicienne.

Ce portfolio permet aux 11 réseaux SMEA de :

- évaluer si un professionnel possède une expérience suffisante dans les soins diététiques spécialisés et également en lien avec le groupe cible (y compris l'âge)
- faire un inventaire de l'offre de soins diététiques spécialisés dans une région afin de garantir la diffusion, la disponibilité et la coordination de la diversité des fonctions et des spécialisations.

*(\*) L'expertise doit être démontrée par des preuves de formation, la participation à des conférences ou, dans le cas d'une expertise clinique, par une déclaration d'un employeur ou d'une déclaration sur l'honneur (ci-joint).*

## Attestation sur l'honneur relative à l'expertise des soins diététiques spécialisés

Je soussigné (Nom et Prénom) atteste par la présente :

- Disposer d' une expérience clinique professionnelle en tant que .....  
(profession),
- Avoir acquis une expertise concernant soit :
  - Un public cible : .....petite enfance ..... enfance ..... adolescence ..... jeunes adultes  
(biffer les mentions inutiles)  
Précisez, si nécessaire:  
.....  
.....  
.....
  - Une problématique spécifique de soins diététiques/soins en santé mentale
    - .....
    - .....
    - .....
    - .....
    - .....
  - Une méthode/technique d'entretien, de traitement, etc.
    - .....
    - .....
    - .....
    - .....
    - .....
- Avoir démontré ces expertises aux moyen de justificatifs transmis dans le portfolio.
- Déclarer comme sincère toute déclaration qui ne peut être démontrée au moyen de diplôme ou d'attestation de formation ou de participation.
- Déclarer qu'aucune mesure disciplinaire n'est actuellement en cours concernant son affectation en tant que diététicien/diététicienne.

Je certifie la présente sincère et conforme.

Date

Signature